66e Année. — N° 358
Le Numéro
15 CENTIMES
BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33
Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Nord & Belg. 12.00 22.00 45.00
France,Belg. 13.00 24.00 48.00
Union post. 16.00 31.20 62.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 24; Inter. 1198. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 37

66e Année. — N° 358
SAMEDI
24
DECEMBRE 1921
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

ALLIANCE ET DÉSARMEMENT

Les entretiens de Londres sont finis; les dépêches officieuses nous apprennent que les résultats obtenus sont admirables, qu'ils sont non seulement d'ordre politique et moral, mais aussi d'ordre pratique et matériel. Quels sont ces résultats? On ne le dit pas. Les deux thèses française et anglaise se sont rapprochées, paraît-il, au point de n'en plus faire qu'une seule. Quelles sont ces thèses? On ne le dit pas.

Ou plutôt si: nous connaissons la thèse anglaise. M. Lloyd George est d'avis que le règlement de la paix est à refaire; que l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne et la Russie doivent travailler en plein accord au relèvement économique de l'Europe, que les réparations sont de la vieille histoire, et que si le créancier français avait une saine conception de ses intérêts il demanderait le moins possible à son débiteur allemand. En même temps, M. Lloyd George pense que la France n'a besoin que d'une toute petite flotte et qu'elle a une armée de terre beaucoup *trop puissante*, que notamment elle devrait rappeler de Rhénanie presque toutes ses troupes d'occupation.

Empressons-nous de reconnaître que nous donnons une forme brutale et directe à des pensées que M. Lloyd George n'a pas formulées ainsi. Mais nous avons la conviction de résumer fidèlement sa politique telle que les journaux officieux d'Angleterre s'évertuent depuis une quinzaine de jours à nous la faire connaître.

« Il faut faire pour l'Europe ce que Washington a fait pour le Pacifique », écrit le « Daily Chronicle » qui semble vouloir ignorer la complexité des affaires européennes.

La seule décision que M. Briand et M. Lloyd George aient prise à Londres est celle de convoquer plusieurs conférences de *ministres en janvier prochain. On renonce* de plus en plus à la diplomatie normale pour s'enfoncer dans un système qui a donné les plus déplorables résultats: deux, trois, quatre, cinq ou dix hommes politiques réunis dans une ville d'eaux quelconque, ne communiquant entre eux qu'avec le secours des interprètes, prononcent, après des discussions écourtées, improvisées, confuses, des décisions sans appel et disposent souverainement de la fortune et de la vie même des peuples. C'est, paraît-il, le dernier mot de l'esprit démocratique et du progrès.

L. F...

LES PRÉOCCUPATIONS que cause le bolchevisme

CELLES DE LENINE

Il ne peut plus être question d'anéantir le capitalisme, déclare Lénine

Moscou, 23 décembre. — Au 9e Congrès panrusse, Lénine a dit: « Le capitalisme est nécessaire mais transformé. Dans une Russie affaiblie au plus haut point, nous devons adopter une ligne de conduite nouvelle. »

Il ajouta: « Il ne peut plus être question d'anéantir le capitalisme. Il faut, au contraire, le conserver mais en lui faisant prendre des formes nouvelles inconnues jusqu'ici, et qui se concrétisent dans le système nommé « capitalisme d'Etat ».

CELLES DE L'ALLEMAGNE

Une curieuse déclaration a été formulée par le général Hoffman à l'un de nos confrères parisiens.

Par exemple, quand il dit que « l'Allemagne ne possède plus d'industries de guerre et qu'elle ne peut plus les rétablir secrètement », il faut hausser les épaules. Mais l'intérêt n'est pas là.

Il réside dans cet appel à la France et à l'Angleterre pour une action contre les Soviets et pour le rétablissement d'un gouvernement de l'ordre en Russie.

Cet Allemand n'a pas tort d'affirmer que d'un régime sérieux en Russie dépend le relèvement économique de l'Europe. Reste à savoir si le général ne prêche pas davantage pour son saint et si l'Allemagne ne retirera pas tous les avantages et nous les marrons du feu seulement.

Le général Hoffman demande à la France de ne pas désarmer et de participer avec ses compatriotes à une croisade contre le bolchevisme.

Son interview se termine par cette tirade grandiloquente:

Si l'on parvenait à unir les grands peuples de l'Europe pour l'œuvre grandiose et pacifique du relèvement de la Russie, une ère nouvelle s'ouvrirait pour l'humanité, et les peuples pourraient surmonter les désastres de la guerre dans un nouvel essor.

La séance de vendredi à la Chambre

Paris, 23 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Raoul Péret.

On décide que la date de discussion de l'interpellation de M. Cachin, sur les secours à la Russie, sera fixée samedi en présence du président du Conseil.

Le projet de loi relatif à la réparation des avaries causées par la crue de l'Arc, le 24 septembre 1920 et aux mesures de protection à prendre à l'avenir, est adopté.

L'AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE PRATIQUE DE TOURCOING

La Chambre adopte ensuite sans débat, le projet de loi ayant pour objet l'ouverture des crédits nécessaires à la création d'écoles pratiques de commerce et d'industrie, ou écoles de métiers. Les projets de création ci-dessus entraîneront, notamment des dépenses suivantes: Ecole de Gourdan-Poilgnac, 1.533.000 francs; Ecole de Dunkerque, 395.000 fr.; Ecole de Laon, 100.005 fr.; Ecole de Douai, 1.304.000 fr.

A ces projets de création s'ajoute le projet d'agrandissement de l'Ecole Pratique de Tourcoing, pour lequel une dépense totale de 3 millions est nécessaire.

L'Etat participera pour ¼ dans les dépenses; la dépense totale serait de 7.360.000 fr., la subvention de l'Etat pouvant être versée en cinq annuités, les crédits nécessaires pour 1921 seraient de 308.000 francs.

Il y a lieu de prévoir, en outre, des dépenses totale de 1.800.000 fr. pour outillage et matériel scolaire. Le montant de la participation de l'Etat pour 1921, serait de la moitié, soit 900.000 fr., dont 250.000 fr. pour Gourdan-Poilgnac; 50.000 fr. pour Dunkerque; 200.000 fr. pour Laon et six écoles nouvelles devant ouvrir leurs portes au 1er octobre 1921.

Il faut prévoir également les dépenses occasionnées pour un trimestre par la rémunération du personnel enseignant, un crédit supplémentaire de 1.335.000 francs.

INTERPELLATIONS

M. Jeager monte à la tribune pour développer *son interpellation sur le scandale de la liquidation* des biens allemands en Alsace.

Il donne connaissance d'un volumineux dossier à propos de différentes affaires qui ont soulevé une vive émotion dans la région.

Pour terminer l'orateur décoche cette flèche au ministre de la Justice: « Nous avions mis de grandes espérances en vous, M. le Garde des Sceaux, nous avons été déçus. »

M. Lesache interpelle alors sur les mesures que compte prendre le Gouvernement pour sauvegarder les intérêts de l'Etat et des agriculteurs français dans la gestion des mines sinistrées. Il dénonce la *constitution d'un consortium* redoutable qui a fait perdre à l'Etat des sommes importantes et demande si les mines de potasse seront ou non gérées au profit de l'Etat français.

La suite du débat est renvoyée à la séance de mardi matin, après le projet sur les chambres d'agriculture et les interpellations de MM. Girod et Molinié, sur les catastrophes de chemins de fer.

Le *Président* met aux voix une demande de séance exceptionnelle samedi matin, pour discuter la proposition Levasseur. Cette séance supplémentaire est votée à mains levées.

Samedi après-midi, interpellation *sur la Banque* Industrielle de Chine. La séance est levée à 18 h. 55.

LA SITUATION DE LA FRANCE EN EXTRÊME-ORIENT

L'histoire lamentable de la Banque Industrielle de Chine peut avoir, s'il n'est porté remède, une grave répercussion sur la situation de la France en Extrême-Orient.

Mgr de Guébriant, l'éminent évêque de Canton, qui, depuis 36 ans en Chine, connaît le pays mieux que personne, n'hésite pas à dire que de ce fait nos intérêts si nombreux courent un grave danger.

A PUÉBLA une République des Soviets est proclamée

New-York, 23 décembre. — Un télégramme de Mexico annonce que plusieurs milliers de travailleurs de l'industrie textile de Puébla et des environs, ont proclamé la République des soviets avec, pour étendard, le drapeau rouge et noir.

Le gouverneur Sanchez, de l'Etat de Puébla, ayant visité les positions des révolutionnaires, a été acclamé par eux comme président de la République des soviets.

La répartition des terres entre les travailleurs a immédiatement commencé. La plupart des propriétés saisies appartenaient à des Espagnols.

L'IMPOT SUR LES BRIQUETS

Une proposition de loi pour sa suppression

M. Fleury Ravarin vient de déposer sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi qui a pour objet de supprimer l'impôt sur les briquets et de le remplacer par un impôt sur le ferro-cerium fabriqué en France ou importé de l'étranger.

Le député du Rhône estime que cette transformation fiscale rendue possible par la création récente en France d'usines de ferro-cerium procurera au Trésor un rendement très supérieur au produit de l'estampille des briquets.

LE RETOUR EN FRANCE DU MARÉCHAL FOCH

L'ARRIVÉE A LA GARE SAINT-LAZARE, A PARIS

Après son voyage triomphal en Amérique, où le grand soldat français a été partout acclamé, le généralissime des armées alliées vient de rentrer en France. Le voici sortant de la gare Saint-Lazare, à Paris.

LE SÉNAT SE PRONONCE contre l'avance de l'heure en été

Paris, 23 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin.

On aborde de suite la délibératoin sur la proposition de M. Louis Michel, ayant pour objet l'abrogation de la loi sur l'avance de l'heure en été. Le rapporteur est favorable à cette proposition, que vient défendre lui-même, son auteur au nom des agriculteurs.

M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, demande l'ajournement de la discussion. Il est passé outre par 193 voix contre 90 sur 286 votants.

Le souci d'économiser du charbon, dit M. Michel, pouvait se comprendre pendant la guerre, mais si l'on veut réellement économiser le charbon, c'est en hiver qu'il faut avancer l'heure. Si vous réalisez une économie de 50 millions par l'avance de l'heure en été, vous réaliserez près *de 200 millions par l'avance en hiver.*

L'avance de l'heure d'été gêne l'agriculture, qui représente, elle, les intérêts de 12 milliards.

La proposition de loi est adoptée. Le Sénat se prononce donc contre l'heure d'été.

Il s'ajourne à lundi prochain, 26, pour la discussion du budget.

La séance est levée à 17 h. 40.

DES TROUBLES AU CAIRE

Le Caire, 23 décembre. — Au moment où Zagloul Pacha était ce matin conduit à la gare par une escorte militaire, des troubles ont éclaté. De nombreuses vitres ont été brisées

Les autorités militaires britanniques assurent l'ordre. Des automobiles blindées patrouillent dans la ville.

Zagloul Pacha est parti sous escorte vers Suez en automobile.

La dette publique de la France a plus que doublé depuis l'armistice

Le rapport général sur le budget de 1922 de M. Chéron, au Sénat

Paris, 23 décembre. — Dans son rapport général sur le projet de budget de 1922 qui sera d'stribué demain, M. Henri Chéron constate que la dette publique de la France a plus que doublé depuis l'armistice.

Il fait remarquer que nous dépensons chaque année beaucoup plus que nous ne recevons, nous pourvoyons à la différence à l'aide de ressources d'emprunt. Là est le péril.

Le rapporteur souligne cependant comme un fait heureux le remboursement de deux milliards sur les avances de la fin de l'année 1921. Puis il insiste sur le fait que notre situation financière ne comporte que deux remèdes : l'équilibre de notre budget ordinaire et l'exécution des obligations de l'Allemagne pour les dépenses recouvrables.

En ce qui concerne l'exécution de la dette allemande, le rapporteur général exprime la ferme résolution du Sénat d'exiger que notre débitrice accomplisse strictement ses obligations.

Il conclut que si l'Allemagne paie ce qu'elle doit, le problème est encore soluble, mais à la condition d'en finir immédiatement avec la politique d'emprunt pour les dépenses *ordinaires.*

Le Congrès minoritaire POUR MAINTENIR L'UNITÉ SYNDICALISTE

UNE DELEGATION SE REND A LA C. G. T. AVEC LE TEXTE D'UNE MOTION COMMUNISTE

Paris, 23 décembre. — La deuxième journée du Congrès unitaire des syndicats s'est ouverte, ce matin, sous la présidence de M. Labrousse (Charente-Inférieure).

La Commission des résolutions, réunie la veille propose la résolution suivante, qui est adoptée à l'unanimité :

Le Congrès unitaire, réunissant 1.528 syndicats confédérés, plaçant le souci de l'unité syndicale au-dessus de toutes tendances, estime que les exclusions prononcées par une interprétation spécieuse de la résolution de Lille, a entraîné l'organisation confédérale vers la scission;

Il considère, d'autre part, que par des manifestations répétées (Congrès du mai 1921, Congrès de Lille, Congrès extraordinaire de novembre), la majorité des syndiqués et des syndicats de cheminots s'est publiquement et librement exprimée contre la constitution du bureau Mantagne, cependant reconnu par la C. G. T.;

Sans déroger un seul instant à la mission qu'il poursuit (celle de sauver la C. G. T. de la scission), le Congrès demande à la C. A. et au Bureau Confédéral de prendre leurs responsabilités, en s'affirmant, avant la clôture de la deuxième journée du Congrès, sur l'urgence de la convocation d'un Comité confédéral national extraordinaire, ayant à l'ordre du jour l'unité syndicale.

Le Congrès, enregistrant la décision qui vient d'être prise par la majorité des syndicats adhérents aux C. S. R. et par laquelle ils ont décidé le retrait de ces organismes tout en laissant et en revendiquant pour les syndiqués le droit d'y adhérer, estime que l'unité peut être sauvée si, officiellement, par procès-verbal établi et signé, la C. A. et le Bureau Confédéral s'engagent à poser la question de confiance au Comité Confédéral National ainsi convoqué, en soutenant devant lui : 1° l'abandon de tous les motifs qui, jusqu'ici, ont servi de base aux exclusions; 2° la réintégration de tous les exclus; 3° la reconnaissance exclusive de la Fédération des cheminots, groupant la majorité des syndiqués et des syndicats régulièrement confédérés au moment du Congrès de Lille; 4° le respect de l'autonomie des syndicats au sein de la C.G.T. comme au sein des organismes centraux; 5° le fonctionnement de la Commission de contrôle sur la gestion de « Peuple », par application des décisions de Lille;

Laissant à la Commission administrative et au Bureau Confédéral toute la responsabilité de leur réponse, le Congrès unitaire fait le prolétariat juge de son attitude et se déclare solidaire de toutes les exclusions prononcées contre les syndicats et contre la Fédération des cheminots, groupant la majorité des syndicats et des syndiqués.

Le Congrès désigne ensuite ses délégués pour se rendre à la C. G. T. Parmi eux, citons : Jacob (textile), et Rousseau (Tourcoing).

La séance est levée ensuite.

Notons qu'au cours d'une réunion tenue hier soir, les C. S. E. ont décidé le retrait des syndicats, ne conservant que les adhésions individuelles.

Mort du général allemand von Beseler

Berlin, 23 décembre. — Le général von Beseler, qui s'empara d'Anvers, et qui fut gouverneur de Varsovie, vient de mourir.

LES CRÉDITS POUR L'AMBASSADE AU VATICAN

La Commission sénatoriale des Finances maintient sa décision défavorable

Paris, 23 décembre. — La Commission sénatoriale des Finances a entendu cet après-midi le Président du Conseil et le ministre des Finances au sujet des crédits pour l'ambassade au Vatican, pour la Syrie, la propagande et le bureau de presse et d'information au ministère des Affaires étrangères.

M. Aristide Briand a vivement insisté pour le maintien des crédits pour le Vatican, ajoutant qu'il poserait la question de confiance si la Commission persistait dans son opposition.

Après le départ des ministres, la Commission a statué : 1° pour les crédits du Vatican, elle a maintenu par 14 voix contre 12 de ne pas inscrire ces crédits dans le projet de budget des Affaires étrangères. Ont voté pour, c'est-à-dire contre les crédits : MM. Deblerre, Fernand David, Peyronnet, Clémentel, Lucien Hubert, Jean Morel, Alexandre Bérard, Jeanneney, René Renoult, Henry Béranger, Léon Périer, Milan, Schrameck, Serres.

Ont voté contre, c'est-à-dire pour les crédits: MM. François-Marsal, Boudenoot, Lebrun, de Selves, Busson-Billiault, Chéron, Raphaël Lévy, Ribot, Dausset, général Hirschauer, colonel Stuhl;

2° Pour le crédit de Syrie, la Commission a maintenu le chiffre de 20 millions voté par la Chambre;

3° Pour les crédits de la propagande, la Commission à une forte majorité a maintenu la réduction de 18 à 5 millions.

Le rapatriement des corps de soldats tombés en Orient

Le premier convoi arrivera à Marseille vers le 20 janvier

Marseille, 23 décembre. — Contrairement à ce qui avait été annoncé, c'est vers le 20 janvier que le premier convoi des corps des soldats tombés sur le front d'Orient arrivera à Marseille.

Cinq cents corps, exhumés des cimetières de Salonique, composeront ce premier convoi.

PETITES NOUVELLES

m *La « Vorwaerts » publie* une statistique des sans-travail pour les grands centres industriels de l'Allemagne. C'est ainsi que Berlin de compte que 61.455 chômeurs pour 3.650.000 habitants; Essen, 114 chômeurs pour 440.000 habitants.

m Au nom de la commission de la législation civile et criminelle de la Chambre, M. Lafagette, député de l'Ariège, vient de déposer un rapport sur la proposition de loi de M. Lemire, relative à l'âge de la majorité matrimoniale, il conclut à l'adoption du texte abaissant de trente ans à vingt-cinq ans révolus l'âge après lequel la notification du mariage aux parents cesse d'être imposable.

m A la suite de nombreux vols commis dans les bagages expédiés par les voyageurs, M. Escande, commissaire spécial à la Gare du Nord, à Paris, a arrêté l'auteur de ces vols. C'est un nommé Vanderscheiden Louis-Charles, âgé de 25 ans, conducteur à la Compagnie du Nord, et demeurant à Tergnier, 8, rue de l'Industrie.

m Les internes des Hospices de Limoges n'ayant pas pu obtenir le relèvement de l'indemnité mensuelle qui leur est allouée, ont quitté leur service.

m Le Tribunal pénal de Berlin avait rejeté une plainte portée par le général Nollet, pour insulte envers un subordonné, sous prétexte que cette plainte était rédigée en langue française, et que cela n'était pas admissible, aux termes de la loi allemande. La Cour de première instance vient de revoir ce jugement et déclare qu'une plainte en langue française est recevable.

m A l'Ecole de l'état-major à Varsovie, le général Niessel a fait ses adieux, et a présenté son successeur, le général Dupont.

m Au cours de la cérémonie solennelle célébrée à Saint-Sulpice, sous la présidence du cardinal Dubois, à l'occasion du centenaire de la naissance de Garcia Moreno, Mgr Baudrillart a fait l'éloge de la foi catholique du président de la République de l'Equateur.

m L'amiral grec Condouriotis et les deux autres victimes de l'attentat commis à Athènes, sont hors de danger. La justice militaire a été chargée de l'instruction de l'affaire. L'amiral a déclaré que les agresseurs portaient l'uniforme de soldats et qu'ils lui étaient complètement inconnus.

m La Chambre italienne, saisie d'un projet de résolution tendant à la reprise des relations commerciales avec Russie, l'a repoussé par 220 voix contre 86, après d'énergiques interventions du marquis della Torretta, ministre des affaires étrangères, et de M. Bonomi, président du Conseil.

m La police française a arrêté, à la tête de pont de Dusseldorff, un grand nombre de personnes, paraissant faire partie d'une organisation militaire secrète.

m La Commission des finances du Sénat a effectué, sur l'ensemble du budget, des réductions s'élevant à 481 millions.

m Le général Von Jagow, condamné à une peine d'emprisonnement, par la Cour de Leipzig, pour haute trahison, a été arrêté sitôt après le jugement. L'éventualité de l'inculpation de Ludendorff dans cette même affaire du coup d'Etat Kapp est sérieusement envisagée.

m On a cambriolé, à Paris, avenue du Bois de Boulogne, l'appartement du prince Elie de Bourbon-Parme, capitaine dans l'armée autrichienne.

m Le Dr Rathenau et le Dr Simons ont quitté Londres, vendredi après-midi, à destination de Berlin. M. Fischer avait quitté Londres la veille.

m De nouveaux renseignements ayant été fournis par l'avoué sur son client, la Cour d'appel d'Orléans a ajourné son arrêt dans l'affaire de la nationalité exacte du prince Elie de Bourbon-Parme, l'un des propriétaires du château de Chambord.

m Recevant une délégation des élus du Var, M. Millerand a accepté l'invitation qui lui avait été faite de s'arrêter à Toulon à son retour de voyage dans l'Afrique du Nord.

m M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, a visité, à Marseille, l'Ecole de commerce et l'Ecole d'électricité. Il est ensuite parti pour Aix.

L'Assemblée générale de l'Association française des Fabricants de Tissus

UN DISCOURS DE M. EUGÈNE MATHON

Les membres de l' « Association Française des Fabricants de Tissus » viennent de se réunir en assemblée générale, à leur siège social à Paris, 53, rue de Châteaudun, sous la présidence de M. G. Baillet.

Toutes les régions françaises de production étaient représentées : Roubaix, Tourcoing, Cambrésis, Fourmies, Picardie, Alsace, Reims Sedan, Vosges, Elbeuf, Lyon, Vienne et Midi.

Après avoir entendu la lecture du rapport du Comité de Direction sur les travaux de l'Association présenté par M. Alfred Dames, secrétaire général, les industriels présents ont approuvé la situation financière, établie par M. Adrien Legrand, trésorier.

Puis M. Eugène Mathon, l'un des vice-présidents, rapporteur général de la « Semaine du Commerce Extérieur », a fait une causerie très applaudie sur « le double problème de la surproduction et de l'exportation ».

M. Mathon a établi d'abord la solidarité des intérêts des acheteurs et des vendeurs. Il a constaté l'amélioration progressive de la situation de l'industrie, les affaires, tendant vers la normale.

Il faut, a-t-il dit, que chacun remplisse son rôle. L'acheteur est un répartiteur, un distributeur. Pour faire son métier, il lui faut remettre à la fabrique des ordres en temps utile pour lui laisser le temps normal nécessaire aux transformations nombreuses que subit le tissu. Pour servir le consommateur qui vient chercher ce dont il a un besoin immédiat, il lui faut un stock raisonnable. L'industrie ne peut se plier à une marche d'affaires irrégulière, sa production est constante, elle doit trouver un écoulement normal, sous peine d'être congestionnée. Aussi devrons-nous éviter de dépasser les capacités d'absorption du marché sous peine de mettre en péril nos acheteurs et nous-mêmes.

Mais on n'est pas encore sorti de la période des difficultés : l'instabilité des changes, le prix de revient trop élevé. Le charbon français coûte beaucoup plus cher que l'allemand. L'Allemagne paie **152 fr.** d'impôt par tête et nous **560.** Le tarif de nos chemins de fer dépasse le sien de 50 p. c

Puis M. Mathon proclame une vérité trop méconnue :

Les questions économiques ne peuvent plus aujourd'hui se solutionner d'après les règles qui leur sont propres. Le politique domine l'économique et le régit.

M. Mathon parle de nos finances et de la dette de l'Allemagne; il déclare qu'on a trop pelabré et qu'il faut agir. Il signale l'importance de la question du renouvellement des accords commerciaux avec le monde entier et rappelle les soucis de l'industrie en ce qui concerne l'exportation.

M. Mathon a terminé en remerciant le Ministre du Commerce d'avoir continué, rendu plus étroite l'œuvre d'union commencée par ses prédécesseurs.

Dans la soirée, un banquet a réuni, dans les salons de l'Hôtel Continental, les membres de l'Association et leurs invités, sous la présidence de M. Dior, ministre du Commerce et de l'Industrie. Parmi les personnalités présentes, citons, comme représentant la clientèle de la fabrique : MM. H. Auguste-Dormeuil, président de la Chambre syndicale des négociants en draperies et doublures; Se gnier, président de la Chambre syndicale des maisons de tissus spéciaux à la couture; Schwaegerl, président de la Chambre syndicale du commerce de la nouveauté; Dechaud, président de la Chambre syndicale de l'Industrie et du Commerce parisien des soieries et rubans; Deforge, président de la Chambre syndicale de la confection française en gros pour dames, fillettes et enfants; Limet, vice-président de la Chambre syndicale des tissus et nouveautés de France; Florin, président du Syndicat des négociants en tissus de **Roubaix**; Weill, président du groupe Elbeuvien des négociants en draperies; Berger, président de la Chambre des négociants-commissionnaires et du Commerce extérieur; puis comme représentant les grands groupements économiques : MM. le sénateur Colgnet, président de l'Association nationale d'expansion économique; Dupeyrat, directeur de la même Association; Crozier, directeur de l'Office national du Commerce extérieur; De Lavergne, secrétaire général de la Confédération Générale de la Production française; Fleury, secrétaire délégué de l'Union des Syndicats patronaux des industries textiles de France; De la Beaumelle, directeur du Syndicat général de l'industrie cotonnière française.

Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Baillet, Mathon, Dames, et enfin par M. Dior, qui a particulièrement recommandé, pour triompher des difficultés présentes et réduire le coût de la vie, la réalisation d'ententes efficaces entre industriels et commerçants.

DERNIÈRE HEURE

A la Commission des Régions libérées de la Chambre

Deux rapports sont adoptés

Paris, 23 décembre. — La Commission des Régions libérées à la Chambre, réunie sous la présidence de M. Grousseau, a adopté deux rapports de M. Rillart de Verneuil, le premier au sujet du projet de loi tendant à simplifier les formalités d'expropriation des immeubles endommagés par les faits de guerre à racheter par l'Etat, en vertu de l'art. 41 de la loi du 17 avril 1919; le second ayant pour objet la fixation d'un délai pour le dépôt des demandes de délimitation et de remembrement formé par application de l'article 50 de la loi précitée.

Après discussion à laquelle ont pris part notamment MM. Desjardins, Crespel, René Lefebvre, elle a d'autre part adopté, sur le rapport de M. Philippoteaux, le projet de loi du gouvernement concernant le payement des annuités de dommages de guerre et les modifications qu'il y a lieu d'apporter dans ce but à l'application des articles 152 à 159 de la loi du 31 juillet 1920 et 67 de la loi du 31 décembre 1920.

Des récompenses pour les services rendus aux œuvres sociales

Un contingent dans la Légion d'honneur

Paris, 23 décembre. — Le « Journal officiel » promulguera samedi la loi accordant au ministère du Travail et au ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et la Prévoyance sociales, un contingent exceptionnel de 6 croix de commandeurs, 20 croix d'officiers, 160 croix de chevaliers de la Légion d'honneur, destinées à récompenser les services rendus aux œuvres sociales.

LA LOI DE HUIT HEURES

Une démarche auprès de M. Daniel Vincent pour son maintien intégral

Paris, 23 décembre. — Le ministère du Travail nous communique la note suivante:

Une délégation du Conseil professionnel de législation sociale du travail a été reçue par M. Daniel-Vincent.

La délégation a fait part au ministre de la nécessité du maintien intégral du principe et des modalités de la loi de 8 heures, et de sa prompte application dans les corporations d'employés représentées par la délégation. Le ministre a pris acte de cette démarche et a rappelé les déclarations qu'il a faites récemment à la Chambre dans le sens du vœu qui lui était exprimé.

LE RAPPROCHEMENT entre communistes et C. G. T. n'est pas fait

Paris, 23 décembre. — La C.G.T. a communiqué ce soir à 18 heures la note suivante à la Presse:

Ce matin, vers 11 heures, une délégation désignée par le Congrès minoritaire s'est présentée à la C.G.T., où elle a été reçue par M. Lapierre, secrétaire-adjoint. La délégation a présenté un rapport écrit concernant un certain nombre de points touchant à la lutte des tendances et à l'organisation intérieure confédérale.

Il lui fut répondu que le bureau confédéral ne pouvait tenir compte des propositions provenant d'une assemblée irrégulière.

De retour à la rue Grange-aux-Belles, un délégué a eu connaissance du communiqué fait à la presse par la C. G. T. Ce communiqué a été très mal accueilli par l'assistance. Une vive effervescence a régné dans la salle. Il a été finalement décidé de nommer une Commission chargée d'élaborer un texte qui sera présenté demain au Congrès afin de déterminer la situation du mouvement syndical.

Le drame conjugal de Nancy

Paul Boppe devant le juge d'instruction

Nancy, 23 décembre. — M. Lecomte, juge d'instruction, a interrogé Paul Boppe, dans la matinée, mais l'inculpé a déclaré qu'il ne répondrait qu'en présence de son défenseur sans désigner l'avocat auquel il confie le soin de l'assister. Le nom de M. de Monzie a été prononcé; on pense que le sénateur du Lot aurait pour correspondant un avocat du barreau de Nancy ou un avocat de Metz.

La ratification par le Luxembourg de la convention économique avec la Belgique

M. Jaspar en exprime toute sa satisfaction

Bruxelles, 23 décembre. — La presse, en général, accueille très favorablement la ratification, par le Parlement du Grand-Duché de Luxembourg, de la convention économique belge-luxembourgeoise.

Interviewé, M. Jaspar, ministre des Affaires étrangères, en a exprimé toute sa satisfaction et espère que le Parlement belge procédera très prochainement à l'examen du traité.

Une explosion dans une fonderie près de Mayence

Plusieurs tués, des blessés

Mayence, 23 décembre. — Une explosion dont les causes sont encore inconnues, s'est produite aujourd'hui dans une fonderie de Remscheidt. Trois ouvriers ont été tués sur le coup; sept ont été blessés. Les dégâts matériels sont importants.

COURTES DÉPÊCHES

— La Chambre criminelle de la Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par Théophile Lescure, condamné à mort, le 2 décembre dernier, par le Conseil de guerre de Bourges, pour intelligences avec l'ennemi.

— Au Buisson-Saint-Yrin (Yonne), un crime a été commis par un prétendant évincé, Adrien Delorme, qui recherchait en mariage, Mme Jacquemars. Comme elle passait devant sa porte, Delorme est sorti, puis après avoir tiré un coup de fusil sans l'atteindre, il se précipita sur Mme Jacquemars et lui porta quatre coups de couteau. La mort a été instantanée. L'assassin a pris la fuite dans le bois, où il a été vainement recherché.

— Les marchés d'Anvers seront clos le lundi 26 courant.

— L'aviateur Deuillin, qui avait pris le départ de Strasbourg, peu après l'aviateur de Marnier, tous deux dans le but d'accomplir la dernière étape de leur raid Constantinople-Paris, a atterri à la Ferté-Sous-Jouarre, victime d'une fuite à son radiateur. De Marnier est arrivé au Bourget à 15 h. 25.

— Une perquisition opérée à Beuthem a permis de découvrir un dépôt d'armes et de munitions. Plusieurs membres de l'Orgesch ont été arrêtés.

— Mgr Halle, évêque de Pergame, nommé vicaire capitulaire de Montpellier, en attendant la désignation du successeur de Mgr de Cabrières, vient d'adresser au clergé et aux fidèles du diocèse un mandement dans lequel il fait un vif éloge du prélat défunt.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 23 décembre. — Ventes, 4.000; importations, 7.000; américains, baisse, 5 à 10; brésiliens, baisse, 5; égyptiens, inchangé.

Clôture. — Décembre, 11.04; janvier, 11.04; février, 11.01; mars, 11.00; avril, 10.94; mai, 10.92; juin, 10.82; juillet, 10.77; août, 10.64; septembre, 10.47; octobre, 10.31; novembre, 10.23.

Sakellaredis. — Décembre, 19.95; janvier, 19.95; février, 20.10; mars, 20.25; avril, 20.40; mai, 20.55; juin, 20.60; juillet, 20.70; autres mois inscrits.

Samedi, lundi et mardi fêtés.

New-York, 11 heures. — Janvier, 18.83; mars, 18.26; mai, 17.84; juillet, 17.40.)

Tous les marchés américains seront fermés lundi prochain, 26 décembre.

Les bourses du coton, café, sucre de New-York, et la bourse du coton de Nouvelle-Orléans, seront aussi fermées aujourd'hui, samedi, 24 décembre.

Dernières Nouvelles Régionales

UN ACCIDENT MORTEL A HOUPLINES

— *Nous apprenons la mort, dans des circonstances tragiques, de notre confrère, M. Pierre Van den Heede, chargé de la rédaction du « Journal d'Armentières ». Voici quelques détails :*

En se rendant, vendredi, dans la matinée, à Houplines, à proximité de la prairie Charlet, M. Van den Heede voulut sauter dans un camion en marche conduit par M. Lucien Rue, chauffeur à la Meunerie Lilloise, demeurant à Roubaix. En voulant poser le pied sur un marche-pied, il tomba sous le lourd véhicule, dont la roue gauche arrière lui passa sur le corps. La mort fut instantanée.

M. Van den Heede était âgé de 44 ans et père d'un enfant.

COUR D'ASSISES DU NORD. — La première session de 1922 s'ouvrira à Douai le 30 janvier, sous la présidence de M. le conseiller Lévy, avec MM. les conseillers Adam et Ringuet comme assesseurs.